

Conditions particulières en matière d'écoresponsabilité

Congrès national annuel 2026 des Conservatoires d'espaces naturels

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) organisent le Congrès national des Conservatoires d'espaces naturels à l'automne 2026 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cet événement, qui a pour vocation de rassembler les acteurs du réseau des Conservatoires et ses partenaires, a un impact sur l'environnement : pollution liée au transport, production de déchets, consommation de papier et d'énergie sur place, etc. Par cette charte, nous souhaitons aller jusqu'au bout de notre démarche et construire une manifestation en adéquation avec nos valeurs et nos positions en faveur de la protection de l'environnement.

Aussi, la FCEN et le CEN PACA s'engagent avec leurs partenaires, et dans la mesure du possible, à minimiser leurs empreintes écologiques pour la construction de ce congrès et pendant toute sa durée.

Nous nous engageons à :

Réduire notre impact direct sur l'environnement

❖ Limitations/ recyclage des déchets :

- Des poubelles de tri seront installées sur le lieu principal du Congrès, ainsi que sur les lieux de restauration et des soirées festives.
- La vaisselle et les décors seront éco-pensés. Nous privilierons la vaisselle lavable ou biodégradable.
- Nous veillerons à utiliser des supports de communication éco-responsables (papier recyclé, encre végétale, etc.) et tâcherons de dématérialiser au maximum la communication.
- Nous utiliserons en priorité de l'eau en carafe plutôt que de l'eau en bouteille plastique.
- Nous envisagerons avec le prestataire en charge des repas toutes les solutions permettant d'éviter le gaspillage alimentaire, notamment pendant le buffet des terroirs.
- Nous veillerons à restreindre la fabrication de produits spécifiques (banderoles, mallette du participant), et à réduire à la source les déchets non transformables et non recyclables (produits à emballage unique, cadeaux éco-responsables, etc.).

❖ Réduction de l'impact des transports

- Les participants seront invités à privilégier le train, et le co-voiturage le cas échéant, pour se rendre sur les lieux du Congrès.
 - Chaque repas sera, dans la mesure du possible, conçu majoritairement à partir de produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique et/ou équitables.
- ❖ Réduire les consommations énergétiques
- Les prestataires et les organisateurs du Congrès veilleront à réduire les consommations d'énergie (ne pas laisser tourner les appareils électroniques quand ils ne sont pas utilisés, éteindre les lumières à la fermeture des locaux, etc.).
- ❖ Nuisances sonores
- Nous veillerons à minimiser les nuisances sonores à partir de certaines heures afin de ne pas déranger le voisinage.
- ❖ Compenser notre empreinte « carbone »
- Le déplacement des congressistes en Provence-Alpes-Côte d'Azur générera l'émission de tonnes de CO2 ; nous sommes donc collectivement responsables de limiter ces émissions en optant pour les solutions les moins émettrices. Mais parce qu'on ne peut avoir un évènement sans émissions de CO2, une contribution de 10 € par participant sera incluse dans les forfaits d'inscription. Cela contribuera à une action de séquestration carbone par les milieux naturels, bonne pour le climat et la biodiversité, comme la libre évolution forestière ou la préservation de zones humides en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Intégrer des critères environnementaux dans les prestations

- Nous chercherons, dans la mesure du possible et en fonction des réponses à nos besoins, à privilégier des prestataires répondant aux critères d'éco-responsabilité énoncés dans le cahier des charges et qui seront force de proposition pour la réduction de l'impact de leurs activités sur l'environnement.

Informer, communiquer, sensibiliser, mobiliser

- Afin que le principe d'éco-responsabilité ne soit pas qu'une volonté des équipes organisatrices, il s'agira d'avertir les salariés impliqués dans la gestion de l'événement des moyens mis en place pour avoir un Congrès éco-responsable, et les gestes à adopter pendant toute la durée du Congrès vis-à-vis des participants.
- Nous communiquerons également sur cette démarche auprès du grand public et des participants afin de les sensibiliser sur les bonnes pratiques à adopter lors de l'organisation de manifestations du même type et afin de les inciter à entrer activement dans la démarche.